



# Modèles de lettres

## Avertissement

Ce modèle de lettre est rédigé par les juristes de Clé des CSE.

La responsabilité de Clé des CSE ne saurait être recherchée ou engagée du fait de l'utilisation du modèle de lettres (ou documents) ci-après sans qu'il n'ait été fait appel à une analyse au cas par cas de la situation.

Compte tenu de l'évolution constante de la législation en vigueur, les articles de lois qui vous sont donnés, le sont à titre purement indicatif et ne sauraient en aucun cas constituer une garantie de l'orientation du droit en vigueur.

L'équipe de Clé des CSE se tient à votre disposition pour répondre à vos questions juridiques en droit du travail et vous accompagner dans l'adaptation de nos modèles à votre situation.

